



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales

**CHAIRE LOUIS-EDMOND-HAMELIN
DE RECHERCHE NORDIQUE EN SCIENCES SOCIALES**

Bourse d'excellence Louis-Edmond-Hamelin

**CONCOURS 2010
(1 bourse de 10 000 \$)**

La Chaire Louis-Edmond-Hamelin de recherche nordique en sciences sociales de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval annonce la tenue de son concours de bourse d'entrée à la maîtrise ou au doctorat en sciences sociales.

LES OBJECTIFS DE LA BOURSE ET LES EXIGENCES DE SON OBTENTION

La bourse a pour objectif : 1) de soutenir la formation d'un étudiant ou d'une étudiante aux études supérieures en sciences sociales; 2) de susciter la création de connaissances dans le domaine de la recherche sociale nordique, dans le cadre de la programmation scientifique de la Chaire Louis-Edmond-Hamelin; et 3) de favoriser l'analyse des banques de données de statistiques sociales sur le Nord.

LES CHAMPS D'ÉTUDES VISÉS

Les champs d'études visés sont prioritairement, mais non exclusivement, la sociologie, l'anthropologie, l'économie et la science politique. La Chaire Louis-Edmond-Hamelin étudie plus spécifiquement les mutations de l'organisation économique, sociale et culturelle nordique.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

SONT ADMISSIBLES à la bourse d'entrée à la maîtrise ou au doctorat, les étudiantes et les étudiants inscrits à temps complet pour la première fois entre le trimestre d'hiver 2010 et le trimestre d'hiver 2011 à un des programmes de maîtrise ou de doctorat à l'Université Laval, dans l'un ou l'autre des champs d'études visés, qui se proposent de travailler sur un sujet pertinent à la programmation scientifique de la Chaire suivant des méthodes permettant de contribuer au développement ou à l'analyse des banques de données de statistiques sociales sur le Nord Nunivaat, ArcticStat ou EAPA-SLiCA.

Les étudiants et les étudiantes admissibles doivent satisfaire, le cas échéant, à la Loi sur l'immigration canadienne et à la Loi et le Règlement sur l'assurance-maladie du Québec (LRAMQ).

VALEUR DE LA BOURSE

La bourse est d'une valeur de 10 000 \$, et est non renouvelable.

CUMUL

La bourse peut être cumulée avec une bourse en provenance d'un des grands organismes subventionnaires canadiens (ACDI, CRSH, CRSNG, FQRSC, PNRDS, CRDI, etc.), ou de la Fondation de l'Université Laval, ou avec toute autre bourse de maîtrise ou de doctorat d'un organisme ou d'un gouvernement étranger, le tout assujéti aux règles de l'organisme.

De plus, la bourse peut être cumulée avec le Fonds de soutien aux études supérieures des programmes visés.

MODALITÉS DE VERSEMENT

La bourse est attribuée pour un an (12 mois) et est payée en un versement unique, après présentation des preuves que toutes les exigences d'admissibilité aient été fournies.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les *critères de sélection* utilisés par le comité d'évaluation sont les suivants:

- qualité du dossier universitaire du candidat;
- qualité des publications ou des manuscrits;
- qualité de la lettre de présentation;
- qualité des références;
- compétence linguistique.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le *dossier de candidature* doit comporter :

- les relevés de notes (**officiels** ou **certifiés** par la direction du programme) du 1^{er} et du 2^e cycles et, le cas échéant, du 3^e cycle;
- une lettre de présentation d'au plus deux pages expliquant les motifs de la candidature et démontrant que le projet s'inscrit dans les champs de recherche de la Chaire et, le cas échéant, de la volonté d'acquérir une connaissance appropriée du français pour effectuer ses études de maîtrise ou de doctorat à l'Université Laval;
- un curriculum vitae complet, en français ou en anglais;

- le texte des deux meilleures publications ou manuscrits;
- une lettre de référence;
- le nom et les coordonnées complètes de trois personnes pouvant fournir des références au besoin;
- le cas échéant : copie de la demande du droit d'établissement ou le formulaire de confirmation de résidence permanente.

DATE DE DÉPÔT DES DEMANDES

Le dossier complet doit être déposé en **cinq exemplaires** (dont un comportant les signatures et attestations originales), au plus tard **le vendredi 5 novembre 2010, à 16 h.**

**Vice-décanat à la recherche, Faculté des sciences sociales
Local 3456, Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
À l'attention de Madame Marie-Josée Chouinard**

ANNONCE DES RÉSULTATS

Les candidates et les candidats recevront une réponse à leur demande au plus tard le 30 janvier 2011. Dans l'éventualité où les dossiers ne répondraient pas de manière satisfaisante aux critères d'évaluation définis plus haut, le comité peut, sur décision unanime, décider de ne pas octroyer la bourse.